



MINISTÈRE CHARGÉ DE L'ÉGALITÉ ENTRE LES FEMMES ET LES HOMMES, DE LA DIVERSITÉ ET DE L'ÉGALITÉ DES CHANCES

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Direction générale
de la cohésion sociale

Focus institutionnel 22 janvier 2021

Action gouvernementale

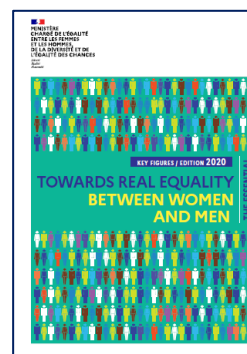
Élisabeth MORENO consacre son billet du 19 janvier à l'égalité et à la lutte contre les discriminations sous le titre **France Plurielle, République unie**. « Passion française, l'égalité enflammait le cœur de la France déjà bien avant que la Révolution ne la porte aux nues, écrit-elle. Inscrite sur les frontons de nos édifices publics, placée au centre de notre devise nationale, l'égalité n'est ni un talisman ni un slogan. Elle est à la fois un idéal, toujours inachevé et où chacun est respecté dans ses différences, ainsi qu'un objectif, avec une double obligation d'action et de résultats. » Elle rappelle que « le Président de la République a annoncé le lancement d'une grande consultation citoyenne dans les prochaines semaines sur les discriminations. » Elle sera portée par notre ministère qui va mettre en place de nouveaux dispositifs spécifiques. Pour Élisabeth MORENO, « En cette période de mers agitées que traverse notre pays, où les tensions sont légion, où les replis communautaires s'affermissent et où les débats sont inflammables comme jamais auparavant, la tâche de notre génération est immense. Si les réponses à apporter sont multiples, j'ai toutefois l'intime conviction qu'en luttant contre les discriminations, nous permettrons d'empêcher que la République ne se défasse et, parallèlement, que les liens humains qui nous enlacent se raffermissent ».



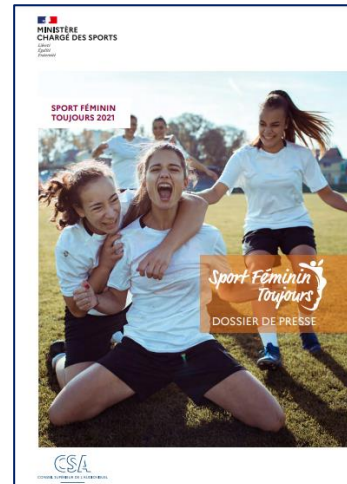
[Lire le billet de la ministre sur notre site](#)

La version anglaise de l'édition 2020 de *Vers l'égalité réelle. Chiffres clés de l'égalité* a été mise en ligne sur notre site sous le titre *Towards real equality. Key Equality Figures*. Chaque année, le ministère de l'Égalité entre les femmes et les hommes, de la Diversité et de l'Égalité des chances publie les *Chiffres clés de l'égalité*, mettant à jour les inégalités entre les femmes et les hommes dans tous les domaines, tant au sein des sphères privées que publique. Pour la deuxième fois, cette brochure est traduite en anglais pour que l'on saisisse l'opportunité de sensibiliser au-delà de nos frontières.

[Télécharger la brochure en anglais sur notre site](#)



Une conférence de présentation de l'opération **Sport Féminin Toujours** s'est tenue le 19 janvier au Conseil Supérieur de l'Audiovisuel (CSA) en présence de Jean-Michel BLANQUER, Roxana MARACINEANU, et Élisabeth MORENO. Roch-Olivier MAISTRE, président du Conseil supérieur de l'audiovisuel, Nathalie SONNAC, membre du Conseil supérieur de l'audiovisuel, Delphine O, ambassadrice, secrétaire générale du Forum Génération Égalité, Marie-Amélie LE FUR, présidente du Comité paralympique et sportif français et Denis MASSEGLIA, président du Comité national olympique et sportif français étaient présents sur place. L'opération **Sport Féminin Toujours** a lieu cette année du 17 au 24 janvier. Elle est logiquement axée sur l'impact de la crise sanitaire qui touche particulièrement le sport féminin.



[Retrouver le dossier de presse de l'opération et les dispositifs éditoriaux des médias](#)



Dans un communiqué de presse du 20 janvier Élisabeth MORENO, Nadia HAI, ministre déléguée chargée de la Ville, et Cédric O, secrétaire d'État chargé de la Transition numérique et des Communications électroniques, annoncent le lancement de la phase « Incubation » du programme **French Tech Tremplin**. Ce programme vise à aider des personnes issues de milieux défavorisés et sous-représentées dans l'écosystème tech français, à développer leur projet entrepreneurial. Pour être éligibles, les candidats doivent être bénéficiaires des minimas sociaux, boursiers de l'enseignement supérieur, réfugiés, ou encore résidents en quartier prioritaire de la ville (QPV). Après une première phase d'accompagnement qui a eu lieu en 2019 et dont 145 entrepreneurs ont bénéficié, les ministres ont inauguré le lancement de la phase « incubation », dans les locaux de l'incubateur Singa, partenaire du programme et spécialisé dans l'accompagnement d'entrepreneurs réfugiés.

[Retrouver le communiqué de presse sur notre site](#)

Après deux déplacements pour valoriser et saluer les actions réalisées par des associations à Évry et Grigny le 13 janvier puis à Nantes le 14 janvier, Élisabeth MORENO est en **déplacement à Marseille** pour une visite de deux jours (les 21 et 22 janvier) dans le cadre de son engagement et de son investissement dans la lutte contre les violences faites aux femmes et de son action en faveur de l'égalité des chances. À cette occasion la ministre rencontrera des institutions et des associations marseillaises pour valoriser et saluer leurs projets.

Journal officiel

La [loi du 15 janvier 2021](#) relative au **Conseil économique, social et environnemental** a été publiée au Journal officiel du 16 janvier. Le Conseil économique, social et environnemental (CESE) est composé de cent soixante-quinze membres. Chaque organisation ou autorité désignant des membres veille à ce que la différence entre le nombre d'hommes et le nombre de femmes qu'elle désigne ou propose ne soit pas supérieure à un. Par ailleurs, dans le cadre des consultations du public que le CESE peut organiser dans les matières relevant de sa compétence par tirage au sort, il « garantit la parité entre les femmes et les hommes parmi les participants ».

Deux avis du **ministère de la Mer** portant extension de l'accord relatif à l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes entre Armateurs de France et plusieurs organisations syndicales dans la branche des personnels navigants d'exécution des entreprises de transport et services maritimes ont été publiés au *Journal officiel* des 16 janvier 20 janvier.

Parlement

Les différents documents et le rapport de Marie MERCIER issus des travaux de la commission sur la proposition de loi visant à **protéger les jeunes mineurs des crimes sexuels** déposée au Sénat par Annick BILLON et plusieurs de ses collègues le 26 novembre 2020 ont été mis en ligne sur le site du Sénat. La discussion en séance publique a eu lieu le 21 janvier 2021. La commission a [diffusé un communiqué](#) pour indiquer qu'elle approuvait la création d'un nouveau crime afin de mieux protéger les mineurs de treize ans contre les violences sexuelles.

[Reprover le dossier législatif sur le site du Sénat](#)

Les différents documents et le rapport de Laurence ROSSIGNOL issus des travaux de la commission sur la proposition de loi visant à **renforcer le droit à l'avortement**, déposé à l'Assemblée Nationale le 25 août 2020 par Albane GAILLOT, Delphine BAGARRY, Yolaine DE COURSON, Annie CHAPELIER et Émilie CARIOU, ont été mis en ligne sur le site du Sénat. La discussion en séance publique a eu lieu le 20 janvier. Le texte a été transmis à l'Assemblée nationale le 21 janvier 2021 pour la seconde lecture.

[Reprover le dossier législatif sur le site du Sénat](#)

Une proposition de loi a été déposée au Sénat par Valérie BOYER, visant à **prévenir les risques de mutilations génitales féminines et à responsabiliser les parents**, et envoyée à la commission des lois constitutionnelles, de législation, du suffrage universel, du règlement et d'administration générale, sous réserve de la constitution éventuelle d'une commission spéciale dans les conditions prévues par le règlement.

[Retrouver le dossier législatif sur le site du Sénat](#)

Alors que le 27 janvier prochain, la France fêtera le dixième anniversaire de la **loi Copé-Zimmermann** relative à la représentation équilibrée des femmes et des hommes au sein des conseils d'administration et de surveillance et à l'égalité professionnelle, la **délégation aux droits des femmes du Sénat** se penche sur la question de la présence des femmes dans les conseils d'administration des grandes entreprises françaises et sur les avancées constatées en matière de parité économique au cours des 10 dernières années. [Une table ronde a ainsi réuni, le 21 janvier](#), aux côtés de Marie-Jo ZIMMERMANN, co-auteure de la loi, des acteurs et actrices du monde économique et des grandes entreprises françaises ainsi qu'une universitaire spécialiste des sciences de gestion. Le 27 janvier, la **délégation aux droits des femmes de l'Assemblée nationale** organisera de son côté un colloque sur les 10 ans de la loi qui a imposé 40 % de femmes dans les conseils d'administration. Signalons enfin que, le 18 janvier, devant la **délégation aux droits des femmes de l'Assemblée nationale** dans le cadre de la mission d'information sur l'égalité économique et professionnelle, le ministre de l'Économie, des Finances et de la Relance, **Bruno LE MAIRE**, s'est dit favorable à des quotas en matière d'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes et a fait part de son souhait de passer « à la vitesse supérieure ». Il compte sur une proposition de loi à la mi-mars. Le Gouvernement veut ainsi aller plus loin en imposant, cette fois-ci, des quotas dans les instances dirigeantes.

La vidéo de l'audition du 13 janvier relative au financement de l'entrepreneuriat des femmes à la **délégation aux droits des femmes de l'Assemblée nationale** a été mise en ligne sur le site de l'Assemblée. On peut y voir les interventions de Maya ATIG (photo), directrice générale de la fédération bancaire française ; Philippe KUNTER, directeur du développement durable et de la responsabilité sociétale des entreprises de Bpifrance et Laure-Emmanuelle FILLY, responsable de l'entrepreneuriat féminin chez BNP Paribas).



[Retrouver la vidéo de l'audition sur le site du Sénat](#)

Les travaux en commission du **projet de loi relatif à la bioéthique** – en seconde lecture au Sénat – sont terminés. La commission spéciale a rétabli le texte adopté par le Sénat en première lecture à l'article 1^{er}, qui ouvre l'accès à l'AMP aux couples de femmes et aux femmes seules, en réaffirmant des divergences de fond avec l'Assemblée nationale sur les conditions de cette évolution, notamment en termes de prise en charge par la sécurité sociale. Le projet de loi sera examiné en séance publique à compter du 2 février 2021.

Retrouver le [dossier législatif](#) et le [communiqué de presse du Sénat](#)

Haute Autorité de santé

La **Haute autorité de santé** a publié fin 2020 son rapport d'analyse prospective 2020 sur le thème « Sexe, genre et santé ». Sexe et genre ont une influence déterminante sur la santé des personnes et leur prise en charge par notre système. Un rôle qui peut s'avérer tantôt sous-évalué, tantôt teinté de stéréotypes, ce qui conduit à une catégorisation des populations laissant peu de place à la nuance. En résultent parfois des réponses inadéquates des politiques publiques ou de la part des professionnels. Cette analyse traverse les secteurs sanitaire, social et médico-social au prisme du sexe et du genre, avec l'objectivité scientifique qui caractérise la HAS. Il en émerge dix propositions concrètes pour encourager la prise de conscience des acteurs, compléter la construction des politiques de santé et adapter les instruments à disposition des professionnels de terrain. Convaincue que ces évolutions concourent à l'amélioration de la santé de chacun, la HAS tient à être un acteur du changement et prend aussi, pour elle-même, des engagements forts.



[Retrouver le rapport sur le site de la HAS](#)

International

En 2012, l'Assemblée générale des Nations Unies a désigné le **6 février Journée internationale de tolérance zéro à l'égard des mutilations génitales féminines** (MGF) afin d'intensifier l'action mondiale visant à éliminer cette pratique. En 2020, les Nations Unies estimaient que plus de 4 millions de filles risquaient de subir des mutilations génitales féminines et se concentraient sur la mobilisation des jeunes autour du thème : « Libérer le pouvoir de la jeunesse ». En juillet, le Conseil des droits de l'homme des Nations Unies avait alerté sur les répercussions de la pandémie de Covid-19 qui pourrait compromettre les progrès réalisés contre les MGF. La Journée internationale aura lieu cette année le **samedi 6 février**.

Le 20 janvier, dans le cadre de la « Task Force groupes vulnérables » du **gouvernement fédéral belge**, la secrétaire d'État à l'Égalité des genres, à l'Égalité des chances et de la diversité, Sarah SCHLITZ (photo), a annoncé un important soutien supplémentaire aux structures d'accueil pour femmes victimes de violences. Le gouvernement a débloqué un total de 1 000 000 € pour 27 structures différentes, dans les trois régions du pays, afin de soutenir ces organisations qui ont été extrêmement sollicitées durant les deux périodes de confinement. « Il était primordial pour moi de soutenir ce type de structure, avec les confinements successifs les violences intrafamiliales ont explosé, beaucoup de femmes n'étaient plus en sécurité dans leur propre foyer et n'avaient d'autre choix que de fuir. Les auteurs de ces violences jouissent bien souvent d'une intolérable impunité », a expliqué la secrétaire d'État.



Le Groupe d'expert « États contre la traite des êtres humains » (GRETA) du **Conseil de l'Europe** a publié le 12 janvier une « [note d'orientation sur la prévention et la lutte contre la traite des êtres humains aux fins d'exploitation par le travail](#) » pour aider les États dans la lutte contre la traite des êtres humains.